

L'Equipe Insertion - Accompagnement renforcé à visée professionnelle des bénéficiaires du rSa Année 2022

Le Fonds Social Européen (FSE) est un fonds de l'union européenne dont la vocation est de contribuer au financement de projet, d'actions au bénéfice des personnes en précarités rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelles.

Contexte : Depuis la création du rSa, la Loi du 1^{er} décembre 2008 confie aux Départements, l'orientation, l'accompagnement et le financement de ce dispositif. L'accompagnement doit être adapté à la situation de chaque personne, selon ses freins à l'insertion.

Action : Ainsi pour les bénéficiaires du rSa, qui ne présentent pas de freins majeurs de nature sociale et/ou professionnelle à l'emploi, l'accompagnement socioprofessionnel est opéré par une équipe dédiée d'agent du Département, composé de conseillers en insertion professionnelle et d'assistant sociaux.

Il s'agit d'un accompagnement de proximité, (l'équipe est territorialisée), renforcé, socioprofessionnel, qui vise l'accès ou le retour à l'emploi en utilisant l'ensemble des moyens disponibles.

Ce dispositif particulier expérimenté dès 2016, se situe entre l'accompagnement social au profit des personnes les plus éloignées de l'emploi et l'accompagnement purement professionnel pour celles qui ne présentent aucun frein sociaux, opéré par Pôle Emploi.

Le Département de Haute Loire avec son équipe dédiée (7 postes) réalise cette action, avec le soutien du Fonds social européen (FSE) elle vise plus de 400 personnes, au cours de l'année.



Cette opération est cofinancée par le dispositif REACT-EU en réponse à la pandémie liée au COVID 19